VENTES A L'ENCAN

R. L. Lazarus.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Ambrose Hauser.

Cottage Simple Désirable,

1315 RUE TOURO,

Entre les rues Urquhart et Français, l'Ilet Villeré.

A L'ENCAN,

A la Bourse des Propriétés Foncières,

JEUDI, LE 14 MAI 1908, A MIDI.

Vente par H. L. LAZARUS, Jr,

712 rue Commune.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, signé le 10ème jour d'avril 1908, et adressé à H. L. Lazarus, Jr, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI le 14 mai 1908, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No 21, borné par les rues Touro (autrefois Union), Urquhart, Villeré (autrefois Grude) et Français, d'après un plan dressé par F. M. Tourné, architecte, le 5 mars 1861 et déposé en l'étude de Alexander Bienvenu, ancien notaire en cette ville, comme plan No 35, ledit lot mesurant trente et un pieds onze pouces et six lignes et demi (31' 11" 6 1/2") de face sur la rue Touro (autrefois Union) sur cent-vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes (127' 10" 5") de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit d'un an à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossé, portant huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement; garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur devant payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1907 et 1908.

L'acte de vente pardevant Herman Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur

L'acquéreur devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec

H. L. LAZARUS Encanteurs

712 rue Commune, sous l'Hôtel St. Charles.

12 av—12 19 26—mai 3 10 14

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage double et Terrains pour bâtir,

Bien situés dans le Troisième District.

Succession de Mme Catherine Clancy, épouse défunte de Frank B. Thrifiley.

No 59,911— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, encanteur. Bureau 339 rue Carondelet —JEUDI, le 4 juin 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 avril 1908 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Le cottage double en bois à un étage, Nos 501 et 503 rue Mandeville, coin de la rue Decatur, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville Esparge, Decatur et Chartres, mesurant 30 pieds de face à la rue Mandeville par 63 pieds de profondeur et façade sur la rue Decatur.

2° Le cottage double en bois à un étage, Nos 505 et 507 rue Mandeville, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et ilet et contigu à la propriété ci-dessus décrite, mesurant 32 pieds de face à la rue Mandeville sur 63 pieds de profondeur.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 509 et 511, rue Mandeville, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et ilet et est contigu à la propriété deuxièmement décrite, mesurant 32 pieds de face à la rue Mandeville sur 63 pieds de profondeur.

4° Le cottage double en bois à un étage Nos 513 et 515 rue Mandeville, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et ilet et est contigu à la propriété ci-dessus décrite, mesurant 32 pieds de face à la rue Mandeville sur 63 pieds de profondeur.

Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

5° Le cottage double en bois à un étage et mansarde, Nos 2453 et 2455 rue Bourgogne, contenant quatre chambres de chaque côté Le lot de terre est situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Espagne et St Roch, désigné par le No 26, mesurant 37 pieds, 3 pouces et 5 lignes de face sur la rue Bourgogne par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

6° Le cottage double en bois à un étage, Nos 2608 et 2610 rue Dauphine, contenant 4 chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Royale, Lafayette et Port, désigné comme lot No vingt de l'ilet No cinq sur un plan dressé par L. H. Pilié, député voyer de ville, daté du 20 janvier 1845, et déposé en l'étude de Jules Mossy, et d'après lequel plan ledit lot mesure en mesure américaine 28 pieds de face à la rue Dauphine sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7° Le bâtisse en bois à un étage, deux étages et bois dans le fond Nos 711 713 et 715 rue Marigny. Le terrain est composé de deux lots, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny Mandeville, Royale et Dauphine mesurant en mesure américaine, 66 pieds 5 pouces de face à la rue Marigny sur une profondeur de 64 pieds, 10 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Royale, lequel point de ladite portion de terre se retrecit, de 29 pieds sur une ligne courant parallèlement avec la rue Marigny, et de là il y a une deuxième profondeur de 62 pieds, 5 pouces et 10 lignes, et 127 pieds 4 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Dauphine, et 37 pieds 5 pouces de largeur dans le fond.

Toutes les propriétés ci-dessus sont dans un bon voisinage sur et près des lignes de chars. Pour un placement sûr et productif cela doit attiré l'attention du placeur prudent.

8° Quatre certains lots de terre avec tous les droits, voies et privilèges la dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Indépendance, Girod (maintenant Villeré) et Robertson, désignés comme lots Nos 9, 10, 11 et 12 sur un plan dressé par J. Pilié, août 1836, déposé en l'étude de J. Cuvillier, les dits lots sont contigus, et mesurent chacun trente trois pieds de face sur la rue Congrès sur quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur. Un des dits lots ferme l'encoignure des rues Congrès et Robertson. Ils sont dans un voisinage qui s'améliore.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un crédit d'un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilège sur la propriété et portant intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; les loyers devant appartenir à l'acquéreur de la date de la signature de l'acte de vente. Les actes de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passés pardevant Robert Legier, notaire, et devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant assumer et payer au dessus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1908, dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

R. Legier, W. L. Gleason, avocats.

3 mai 3 10 17 24 31—juin 4

QUI EST ST-PAUL,

L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

19mai—1an

VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu de la résidence No 1806 rue Perdido, le MARDI 26 mai, à 11 heures a.m.

Succession de Mme Marcella McCornell, veuve en premier mariage de H. Guesnain, femme en second mariage de H. Walsh.

No 85,129. Cour Civile de District Division C.

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 mai 1908 par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre au local No 1806 rue Perdido, le MARDI, 26 mai, à 11 heures a. m.—Le contenu de la résidence, consistant en meubles de chambre à coucher, batterie de cuisine, effets mobiliers, bijouterie etc., d'après l'inventaire enregistré.

C aciliche Comptant sur les lieux.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

13mai—13 17 24 26

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE

Ilet de Terre Elégant dans le Troisième District.

Succession de Louis J. Renard versus la Succession Vacante de Pierre Troussard—No 82,698.

Succession de Louis J. Renard—No 75,357.

Succession Vacante de Pierre Poinselin—No 82,146.

Succession Vacante de Pierre Troussard—No 82,147.

Succession Vacante d'Antoine Meral—No 82,144.

JEUDI, le 4 Juin 1908, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne—

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District signé le 12 et 13 juin 1907 dans les affaires ci-dessus intitulées, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme en

Lots 1/4 de l'intérêt indivis de chacune des successions ci-dessus de la propriété comme suit décrit, à savoir:

L'ilet No 224, autrefois No 31, dans le Troisième District de cette ville borné par les rues Tricou, Désiry, Reman et Derbigny.

Cette propriété sera vendue en bloc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer pour l'acte de vente pardevant Ernest T. Florance, notaire.

GEO ST-PAUL, Encanteur,

No 157 rue Carondelet.

Phone Main 2268.

3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux Cottages Simples.

Nos 3318 et 3324 RUE ROBERTSON,

Entre la rue Toledano et l'avenue de la Louisiane.

Succession de Joseph Briffel.

No 85,641. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — MARDI, le 9 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 mai 1908 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sit és dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 11 et 12 dans l'ilet borné par les rues Robertson, Freret, Toledano et l'avenue Louisiana; lesquels lots sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Robertson sur 150 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent deux cottages simples désignés par les Nos 3318 et 3324 rue Robertson.

Conditions—1/3 en plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur, portant la date de l'adjudication payable en 1 et 2 ans après la date avec 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à paiement, payable annuellement; devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant recevoir les loyers de la date du passage de l'acte de vente, et devant assumer au-dessus et en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1908, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

H. D. Danziger, avocat.

9mai—9 10 17 24 31—juin 7 9

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 2823 et 2825 rue Melpomène,

Entre les rues Clara et Willow.

Aussi Terrain vacant adjacent à la propriété ci dessus indiquée.

Succession de Michael Gairnes.

No 83,016—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 28 mai 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Immobilières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de Cour rendu et signé le 14 avril 1908, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Melpomène, Clara Willow et Thalie, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ou qui en quelque sorte y appartiennent désigné comme lot A sur un plan de Charles D. De Lisle, ingénieur civil, daté du 27 juin 1907, et annexé pour qu'on s'y réfère, à l'inventaire fait par Peter Stiff, notaire, le 3 juillet 1907. Ledit lot mesure d'après le plan en question 31 pieds 7 pouces de façade rue Melpomène, sur 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles, portant les Nos 2823 et 2825 rue Melpomène.

2° Un certain lot de terre situé dans le même carré que le précédent et désigné comme lot B sur un plan de Charles D. Delisle, ingénieur civil, susmentionné Ledit terrain mesure d'après ledit plan 30 pieds, 2 pouces de façade rue Melpomène, sur 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste, s'il y en a, à crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur; la partie à crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec la clause de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès: et ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au détenteurs des billets, et l'acquéreur devra payer en sus du montant de son enchère, toutes taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908; aussi il fera un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant A. B. Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK & STERN, Encanteurs.

26 av— 26—mai 3 10 17 24 26

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Catherine Dindinger, veuve de Philip Nagele.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 86,003—Division A —Attendu que Peter Nagele a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Catherine Dindinger, veuve de Philip Nagele, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. A. J. Peters, avocat. 6 mai—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE 'HOME'

Premier District,

No 420 rue Bud Galvez entre l'avenue Tulane et la rue Gravier

Succession de M. et Mme Albert Henry Eckers, quelquefois appelé Henry Eckers.

No 85,791, Cour Civile de District.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, George G. Fréderichs Encanteur, No 832 rue Commune—MARDI, le 16 juin 1908, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 9 mai 1908 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No cinq (5), dans l'Ilet borné par l'avenue Tulane (autrefois rue Commune), les rues Gravier Galvez et Johnson sur un certain plan dressé par C. A. Hedin le 15 avril 1855, et déposé en l'étude de M. Gerton ancien notaire d'après lequel plan ledit lot mesure trente pieds onze pouces de face à la rue Galvez sur cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un et deux ans ou en billets d'un an spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurités de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; le loyer de la dite propriété devant appartenir à l'acquéreur qui à partir du passage de l'acte de vente de ladite propriété; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 au dépôt de 10 0/0 requis. L'acte de vente pardevant M. Daniel J. Murphy, notaire aux frais de l'acquéreur.

10 mai—10 17 24 31—juin 7 14 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

ATTENTION:

Spéculateurs et Placeurs.

Six (6) Terrains de Choix bien Remblayés, pour Bâtir et Améliorations.

In re Mme Fred. Wendel vs mineurs Christoffel.

No 85,665—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 2 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement et ordre rendu en Cour ouverte le 15 avril 1908 et signé en Cour ouverte le 23 avril 1908 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Div. E, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété foncière décrite comme suit, à savoir—

Six certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1570, borné par les rues Dupré, Aubray, D'Abadie et Clay, et désigné par les Nos 13, 14 15, 16, 17 et 18 sur le plan d'arpentage de J. O. Hasan, député voyer de ville, daté le 21 mars 1908, annexé à un acte de E. M. Stafford, notaire, daté le 14 avril 1908, d'après lequel plan le lot No 13 mesure trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de cent cinquante et un pieds sept pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles. Les lots 14, 15 et 16 mesurant chacun trente et un pieds, cinq pouces et six lignes de face sur la rue Dupré par cent dix neuf pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 17 mesurant trente deux pieds six lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de cent dix neuf pieds sept pouces et deux lignes sur la rue Aubrey et formant l'encoignure desdites deux rues. Le lot No 18 mesurant trente deux pieds de face sur la rue Aubrey par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt six pieds six pouces.

Étant la même propriété qui a été acquise par le demandeur et défendeur, par héritage, et étant reconnus et placés en possession d'une moitié indivise dans la succession de Jacob Christoffel. No 85,655, Cour Civile de District, par jugement daté le 3 avril 1908, enregistré dans le Livre des Transferts 214, folio 601, et l'autre moitié indivise dans la succession de Mme Jacob Christoffel, No 82,567, Cour Civile de District, par jugement daté le 3 avril 1908, et enregistré dans le Livre des Transferts 216, folio 572. Les améliorations sur les lots sont comme suit: No 1729 rue Dupré. Un joli cottage simple en bois, 3 chambres, hangar, citerne, cour, etc., bâtisse là-dessus. Sur le lot No 13 et 1739 rue Dupré, coin de la rue Aubry. Un joli cottage contenant 4 chambres, citerne, hangar chemin pour voiture, etc.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance en un et deux ans, pour billets portant 8 0/0 d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilèges sur la propriété, frais d'avocat, l'acquéreur devant payer en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0/0 pour tirer la vente. L'acte de vente pardevant Ethelred M. Stafford, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 av—26 29—mai 3 10 17 24 31—juin 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division B—No 85,849—In re Rufus C. Bush demandant un répit—Ordre—Considérant la pétition précitée, et les tableaux des actifs et passifs dûment vérifiés et enregistrés.

Il est ordonné qu'après les avis légaux et la notification aux créanciers comme il est requis par la loi, une réunion des dits créanciers dudit Rufus C. Bush soit convoquée et tenue, d'après la loi, pardevant Arthur B. Leopold, notaire, de la Nouvelle-Orléans, en son bureau, No 40 Bâtisse Cora, coin de la rue Commune et l'allée des Variétés, en cette ville, le 26 mai A. D., 1908, à 11 heures, pour voter, accordant ou refusant l'application dudit Rufus C. Bush pour un répit de douze, dix-huit et vingt quatre mois, de la date de ladite réunion.

Il est en outre ordonné que Meyer S. Dreifus, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et la propriété dudit Rufus C. Bush soient suspendues.

Nouvelle Orléans, 16 avril 1908.

Signé: FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

J. McCORMICK, Député Greffier.

E. H. McCaleb Jr., avocat.

24 avril—24—mai 1 8 15 23

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Second District,

Portant les Numéros municipaux 124 et 126 rue N. Cortez, entre les rues Canal et Douane.

Alphonse D. Denis vs Joseph Dugué.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,841 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot et une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 504 borné par les rues Cortez, Canal, Télémachus et Douane, lequel dit lot de terre est désigné par le No Douze et commence à une distance de cent quatre vingt treize pieds et quatre pouces du coin des rues Canal et Cortez, et mesure trente pieds de face à la rue Cortez sur une profondeur de cent vingt trois pieds et deux pouces, entre lignes parallèles; et ladite portion de terre susmentionnée est prise de la partie du fond du lot No Seize et mesure trente pieds sur la ligne du fond du lot No Douze et trente pieds sur la ligne du côté opposé sur quinze pieds, quatre pouces et quatre lignes de profondeur: le tout conformément à un croquis fait par Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 13 août 1897, annexé à un acte passé pardevant J. M. Queyrouze, notaire, daté le 25 août 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour le demandeur

1mai—1 8 15 22 29—juin 4

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Guy Lowell et J. Lewis Stackpole vs Southern Fiber Co.—No 84,514, Cour Civile de District, Division D.

Vente de Recveur de l'Usine de la Southern Fiber Co., à l'Encan, MARDI, le 9 Juin 1908.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire intitulée Guy Lowell et J. Lewis Stackpole vs Southern Fiber Company, dossier No 84,514, ledit ordre daté et signé le 22 avril 1908 et adressé à J. L. Onorato encanteur, en et pour la paroisse d'Orléans j'offrirai en vente à l'enchère publique, MARDI, le 9 juin 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, Louisiane, les propriétés foncières comme suit, à savoir:

La manufacture ou usine et bâtisses et le terrain sur lequel ils sont situés, à savoir—Une certaine étendue de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans la paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi à environ quatre milles et demi au-dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, contenant trois et un demi acres de terre et mesurant, approximativement quatre cent quatre vingt dix neuf pieds sur la ligne du fond de passage du Texas & Pacific Railroad, le plus près du fleuve, commençant à un point huit cent quatre vingt cinq pieds de distance du chemin public de Barataria, et approximativement même largeur sur la ligne du fond par une profondeur approximativement de trois cent cinq pieds six pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, étant une portion de terre autrefois appartenant à Prosper Ticnard et Bernard Villar, d'après un devis annexé à un acte de vente passé pardevant Charles G. Keben sch notaire pour la paroisse d'Orléans, le 20 septembre 1905. Et un droit de passage pour opérer un tramway et un tuyau jusqu'à la rive du fleuve pour pouvoir transporter du fret pour aller et venir, devant être situé sur le côté est de ladite Southern Fiber Company et passant à travers une marche le long de la ligne de la propriété maintenant louée à bail par Louis H. Marrero à la Sarpy Oil and Transportation Company, ainsi le droit de faire couler à travers les canaux à l'arrière à travers la propriété de Leon Herman Marrero, tant que le sera maintenu dans un état qui ne doit pas gêner à la culture de la terre.

Ensemble avec toutes les machines, pompes bouilloires, outils charbon matériel, approvisionnements appareils, accessoires de tout genre et description de ladite manufacture y appartenant ou de quelque façon en dépendant ensemble avec un droit de se servir des produits décrits et réclamés en les lettres de patente des Etats Unis numéro 718,116, daté le 11 novembre 1902, conformément à et sujet aux conditions d'un contrat intitulé "Licence et arrangement" fait entre la Fibre Board Company, la Southern Fiber Company et C. Tennant Lee, administrateur en gardien pour lui même et ses cédants, la ville de Boston, Etat du Massachusetts, le 22 septembre 1905 et tous les autres droits appartenant à ladite Southern Fiber Company comme il est contenu dans ladite Licence et arrangement, lesquels propriété et droit complètement décrits et démontrés dans les inventaires supplémentaires et originaux, ici en greffes, devant être vendu comme une manufacture complète et en gros. De ce vente la propriété décrite en détail en ledit inventaire comme suit, sont omis: un moteur à gasoline 5 H P, et une pompe 5 in, 15 barils de résine, un barril de savon, connu comme "Excelsior Cleanser" et le Fibre Board Manufacture détaillé en ledit inventaire

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance devant être payée en parties égales représentées par des billets de l'acquéreur payable en un et deux ans, après la date faite à son propre ordre et par lui endossés, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du montant de son enchère en les mains du soussigné au moment de l'adjudication et de assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1908 et payer les frais de notaire Wm Renaudin pour passage de l'acte de vente lequel devant contenir toutes les clauses nécessaires et usuelles de sécurité.

J. L. ONORATO, Encanteur,

et agents de propriétés foncières,

Bureau 718 rue Baronne.

P. A. Leibig Jr. A. W. Cooper, avocat pour le recveur.

3 mai—7 10 17 21 31—juin 7 9

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double 539-41 rue St André, entre les rues Rousseau et St Thomas.

A la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs 311 rue Baronne.

JEUDI, LE 14 MAI 1908, A MIDI.

Succession de Mme Thérèse Muller, épouse de Herbert H. Tilton.

No 85,347—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs, Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 14 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières d'Encan, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté du et signé le 8 avril 1908, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges et servitudes dessus y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 940, borné par les rues St André, Rousseau, Ste Marie et St Thomas, désigné par le No 6, sur un plan de W. Moelhausen, daté du 21 février 1854, déposé en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente et un pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St André sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles et forme une partie du lot désigné par le No 57, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de ville, daté du 17 fév. 1823, déposé en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville.

Acquis le 31 décembre 1901 par un acte de vente passé pardevant Lamar C. Quintero, notaire en cette ville enregistré dans le livre des transferts 184, fol. 64.

Les améliorations comprennent un joli cottage double retiré, contenant de chaque côté 5 chambres, galerie sur le devant citerne, hangar et cour, portant les Nos 539 41 rue St André, entre les rues Rousseau et St Thomas.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a payable en un et deux ans, devant porter intérêt au taux de sept pour cent par an de l'adjudication jusqu'à payement. L'acte vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant dix pour cent d'honoraire d'avocat, pour la collection des billets s'il est nécessaire et l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 et les frais de l'acte de vente pardevant Henry G. Stewart, notaire, et déposés chez l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0/0 du prix d'achat pour lier la vente.

CARRERE & KEENEY, Encanteurs.

Chas F. Fletchinger, avocat, 303 Bâtisse Denègre.

12 av—12 19 26— mai 3 10 12 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAIN DE CHOIX POUR BATIR,

Rue Harmonie, entre les rues Dryades et Rempart,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

A MIDI, JEUDI, LE 21 MAI 1908.

Succession de Henty Bowie et Henry Bowie, usuellement nommé Buster Bowie.—No 85,461, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR CARRERE & KEENEY, encanteurs, Bureau 806 rue Perdido, Ernest A. Carrère, encanteur — JEUDI, le 21 mai 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 15 avril 1908, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmony, Toledano, Dryades et Rempart, étant une moitié du lot No 7 et mesurant trente pieds, six pouces de face sur la rue Harmony, sur quatre vingt quatorze pieds trois pouces et sept lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Rempart, et quatre vingt trois pieds, quatre pouces sur la ligne de côté la plus près de la rue Dryades.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit; lesdits billets devant porter intérêt au taux de huit pour cent de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'au paiement, devant être garantis avec le lien de vendeur usuel et hypothèque et autres clauses de sécurité. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1908 et déposer dix pour cent du montant d'son enchère au moment de l'adjudication L'acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur

Jno. B. Fisher, avocat.

19 avril—19 26—mai 3 10 17 19 20 21

R. McWilliams.

MERCREDI, LE 20 MAI 1908

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée et de valeur du Sixième District.

Portant les Nos 805 et 807 rue Foucher.

Maison double à deux étages dans un voisinage attrayant, dans l'affaire de la succession de Mme Laura P. Parent, veuve de Célestine Perez Valcarce

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C. No 85,633.

EN VERTU d'un ordre de vente daté du 15 avril 1908, a moi adressé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI le 20 mai 1908, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 156, borné par les rues Foucher, Annonciation, Laurel et Aline. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre A, sur un devis fait par D. M. Brennan, député voyer de ville, le 4 août 1894, et annexé à un acte pardevant Benj. Ory, notaire, le 31 décembre 1894 et mesure d'après ledit devis soixante quinze pieds dix pouces de face à ladite rue Foucher, sur soixante deux pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Annonciation et Foucher, ladite propriété portant les numéros municipaux 805 et 807 rue Foucher.

Étant la même propriété que ladite défunte, Mme Laura P. Parent, veuve de Célestine Perez Valcarce, a acquise par achat du Dr Jas H. Maloney, acte pardevant W. R. Kerr, notaire, le 7 mai 1896, livre des transferts 159, folio 480.

Conditions—Une moitié en plus comptant et la balance s'il y en a, à l'option de l'acquéreur, en un ou en un et deux ans, portant 8 0/0 d'intérêt de la date de la signature de l'acte jusqu'à paiement, et devant être garanti par lien du vendeur et privilège et toutes les autres clauses de sécurité. L'acte de vente pardevant Chas G. Rebentisch, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1908 devant être prorata de la date du passage de l'acte de vente. Les loyers de la propriété devant appartenir à la succession jusqu'au jour de la signature de l'acte de vente. Dix pour cent devant être déposé sur le montant de l'enchère.

R. McWILLIAMS, Encanteur.

Bureau 810 rue Commune.

John B. Fisher, avocat.

19 avril—19 26—mai 3 10 17

M. A. Baccich.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de Anthony J. Jaspriza.

No 84,966—Cour Civile de District — Div. D.

Cottage double dans le Troisième District,

1120—1122 rue St Antoine, entre